PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Direction de l'environnement
de l'aménagement
et du logement

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique conformément à **l'arrêté préfectoral** N° R02-2026-11-09-00008 du 9 novembre 2026 **relative à la demande de concession d'utilisation du domaine public maritime pour le déploiement d'un câble sous-marin de télécommunication entre la Floride et la Martinique.**

Cette enquête publique d'une durée de quinze (15) jours consécutifs se déroulera du **30 novembre 2026** au **14 décembre 2026 inclus, à la mairie du Lamentin, siège de l'enquête publique.**

Monsieur Jean-Michel Joseph ALONZEAU est désigné en qualité de commissaire enquêteur, par décision du tribunal administratif, n° E26000010/ 97 du 23 octobre 2026, pour encadrer et conduire l'enquête publique et siégera à la mairie du Lamentin.

Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales à la mairie du Lamentin, siège de l'enquête publique aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-après :

| | | |
|---|---|---|
| Lundi 30 novembre 2026 | 08h30 - 12h30 | Ouverture et permanence |
| Vendredi 4 décembre 2026 | 08h30 - 12h30 | Permanence |
| Mardi 8 décembre 2026 | 08h30 - 12h30 | Permanence |
| Lundi 14 décembre 2026 | 08h30 - 12h30 | Clôture |

Le dossier complet ainsi que les pièces qui l'accompagnent, le registre d'enquête publique, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sont déposés à la mairie du Lamentin, pendant le délai prévu à l'article 2 de l'arrêté susmentionné. Le dossier est consultable à la mairie du Lamentin, et également sur le site internet de la direction de l'environnement de l'aménagement et du logement (DEAL) à l'adresse ci-dessous : http://martinique.developpement-durable.gouv.fr/ « participation du public/enquêtes publiques 2026 ».

Le public peut prendre librement connaissance et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur, à la mairie du Lamentin, ou par mail à l'adresse ci-après, avant la clôture de l'enquête publique : enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr. Ces observations seront annexées au registre d'enquête publique.

Les frais afférents à cette enquête publique sont à la charge de la société Orange.

Toutes informations relatives à ce dossier pourront être demandées auprès de :
La société Orange SA – M. Olivier SEGALARD – Responsable de projets - Tél.: +33 2 96 07 14 88 – Port. + 33 6 86 93 76 51 - Mail : olivier.segalard@orange.com ou la Direction de la mer – Mme Sylvie JULAN – Adjointe à la cheffe de service – Cheffe du Pôle Domaine Public Maritime - Tél. + 33 5 96 60 79 72 – Port. +33 6 96 41 54 44 – Courriel : sylvie.julan@mer.gouv.fr.
Pendant un an (1) à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie du Lamentin et sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) :
http :www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/« participation du public/enquêtes publiques 2026 ».

DEAL Martinique
Direction - Mission d'Appui au Pilotage
Tél. : 05 96 59 58 64
BP 7212 - Pointe de Jaham - 97274 Schœlcher Cedex
www.martinique.developpement-durable.gouv.fr